

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Païuds - Béatrides - Monteux - Perrières-les-Fontaines - Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	46	Absents représentés :	7
Présents	35	Absents non représentés :	4
VOTANTS			42

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 30 octobre 2017, après convocation légale reçue le 24 octobre 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, Mme Sandrine BRAUD, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Gwenaël CLAUDON, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Christian GROS, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

M. Pascal BONNIN (pouvoir donné à M. Gwenaël CLAUDON), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à M. Michel PERRAND), M. Jacques GRAU (pouvoir donné à M. Dominique DESFOUR), M. Mario HARELLE (pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON), M. Alain MILON (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Emmanuelle ROCA (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Christian TORT (pouvoir donné à Mme Maryse TORT).

**Etaient Absents non représentés :** M. Rémy ARNAUD, M. Gérard GERENT, M. Yannick LIBOUREL, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Donné acte des décisions communautaires**

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

**N° 84 du 18/08/2017**

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités d'artiste plasticien.

Le contrat de location est un **bail de courte durée de 12 mois**, prenant effet à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2017** et s'achevant au plus tard le **31 août 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **36.00 €HT (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit 43.20 €TTC**.

**N° 85 du 21/08/2017**

Signature d'une convention de location d'équipements nécessaires aux activités de plage et au fonctionnement du poste de secours avec la Ville de Monteux dans le cadre de la baignade

Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le :  
Affiché le : 09.11.2017

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

organisée dans le Lac de Monteux et des activités nautiques. La présente convention de location est signée pour une période d'un an du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2018.

N° 86 du 31/08/2017

Constat d'huissier effectué sur la commune de Monteux sur la ZAC de Beaulieu – Enceinte de clôture de l'ouvrage de franchissement piscicole sur la Sorgue de Velleron – Constat réalisé par Maître VIGNE, Huissier de Justice à Carpentras. Les frais d'huissier s'élèveront à un montant de 350,89 € TTC.

N° 87 du 05/09/2017

Mission de coordination sécurité et de protection de la santé concernant les travaux d'aménagement du Centre ancien à Pernes Les Fontaines. Signature du marché avec la **SARL STS TRAVAUX – 1 Rue Decauville – 84130 LE PONTET**

- **Phase 1 - CONCEPTION : 350,00 € HT**
  - **Phase 2 - REALISATION : 3170,00 € HT**
- Soit un montant total de **3520,00 € HT** soit **4224,00 € TTC**.

La mission commencera à la notification du marché de travaux par un ordre de service pour la durée des travaux.

N° 88 du 05/09/2017

Signature d'une convention de réservation de six logements locatifs sociaux avec Grand Delta Habitat – Résidence « Villa Ilona » à Monteux.

N° 89 du 05/09/2017

Signature d'une convention de réservation de six logements locatifs sociaux avec Grand Delta Habitat – Résidence « Ilot de l'Eglise » à Monteux.

N° 90 du 08/09/2017

Mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement des eaux usées Rue Ducrès à Sorgues. Signature de l'avenant n° 2 avec le Bureau d'Etudes INFRA-TEC – Modification financière après transfert du contrat. (19 200 € HT au lieu de 12 815 € HT).

N° 91 du 12/09/2017

Convention de prestations à la gestion des huiles usagées provenant de la déchetterie de Sorgues avec **CHIMIREC SOCODELI : Zi Domitia Sud- 275 Avenue Pierre et Marie Curie - 30300 BEAUCAIRE**

Forfait de pompage : Entre 0 et 1000 Litres = 80,00€ / HT  
Entre 1000 et 2000 Litres = 115,00€ / HT  
Entre 2000 et 3000 Litres = 180,00€ / HT  
Entre 3000 et 4000 Litres = 230,00€ / HT

La nouvelle convention prendra effet au **15 Septembre 2017** jusqu'au **31 décembre 2018**.

N° 92 du 12/09/2017

Marché de prestation de services pour la collecte, traitement et reprise du papier issu des colonnes sélectives pour les communes de Sorgues et Bédarrides avec l'entreprise **SAS ONYX Languedoc-Roussillon - 765, Rue Henri BECQUEREL – 34000 MONTPELLIER**

**DEPENSES :**

- **Collecte du papier : 49,00 € HT / Tonne.**
- **Traitement du papier : 17,00 € HT / Tonne.**

**RECETTE :**

- **Reprise du papier : 120,00 € HT / Tonne.**

Le marché prendra effet le 15 Septembre 2017 pour une durée d'un an.

Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :  
Affiché le : **09.11.2017**

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

N° 93 du 12/09/2017

Fourniture et mise en œuvre de la signalisation horizontale et verticale et accessoirement de tout équipement liés à la voirie sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat – Signature de l'avenant n°1 avec le titulaire du marché Lacroix Signalisation – Prorogation du marché.

Le montant du marché exécuté au titre du présent avenant ne pourra être supérieur à 50 % des sommes versées au titulaire au titre des quatre années de mise en œuvre du marché initial.

N° 94 du 12/09/2017

Traitement des déchets issus de la déchetterie de Sorgues – Signature des avenants n° 1 pour les lots 1 à 5 avec les titulaires des marchés – Prorogation du marché

- Lot 1 : Gravats - Titulaire : SAS RMB - 84700 Sorgues
- Lot 2 : Déchets Diffus Spécifiques - Titulaire : Sté CHIMIREC SOCODELI - 30300 Beaucaire
- Lot 3 : Bois et Lot 4 : Végétaux - Titulaire : Sté VALFIBOIS - 84700 Sorgues
- Lot 5 : Encombrants - Titulaire : Sté DELTA DECHETS - SAS Grangeon Fils - 84100 Orange.

Le montant du marché exécuté au titre des présents avenants ne pourra être supérieur à 50 % des sommes versées au titulaire au titre de l'année de mise en œuvre du marché initial.

N° 95 du 12/09/2017

Marché 2016-44 – Reprise de la ferraille issue de la déchetterie de Sorgues – Signature de l'avenant n° 1 avec le titulaire du marché SAS Rossi sise 80, Chemin de Beauchamp à Monteux 84170.

Ledit marché doit être prorogé jusqu'à la conclusion d'un nouveau marché à la suite d'une mise en concurrence lorsque le besoin de la Communauté de Communes sera définitivement connu.

N° 96 du 12/09/2017

Marché 2016-51 – Reprise des cartons issus de la déchetterie de Sorgues – Signature de l'avenant n° 1 avec le titulaire du marché Delta Déchets - SAS GRANGEON et Fils - Chemin de La Palud - BP 30 - 84100 Orange. Ledit marché doit être prorogé jusqu'à la conclusion d'un nouveau marché à la suite d'une mise en concurrence lorsque le besoin de la Communauté de Communes sera définitivement connu.

N° 97 du 14/09/2017

Marché de prestations de services d'étude – Diagnostic pour une nouvelle stratégie touristique et une gouvernance adaptée pour le territoire communautaire.

Signature du marché avec l'entreprise **EURL Le Belvédère Conseil – SIRET 750 161 192 00018**

**6, La Craie – 25620 TARCENAY**

**Modalités de paiement :**

- \*Rendu état de l'état des lieux → 5 616 € TTC
- \*Rendu des axes stratégiques → 5 616 € TTC
- \*Rendu du plan d'action → 7 488 € TTC

TOTAL HT : 15 600 €

TOTAL TTC : 18 720 €

**Option fin 2017/début 2018 : Accompagnement au déploiement du plan d'action**  
→ 3 200 € HT

Le marché prendra effet à la date de signature de l'Ordre de Service.

N° 98 du 18/09/2017

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec Madame Véronique WIRTH, domiciliée à SEGURET (84110),

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 09.11.2017

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

Quartier la Clède, immatriculée au Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE) sous le numéro 388 567 435, un bâtiment industriel d'une surface utile de 12 m<sup>2</sup> sur le site dit « Le Pérussier » à Monteux, sur le tènement de la parcelle cadastrée section I n°123.

Madame Véronique WIRTH est autorisée à y stocker le matériel destiné à l'activité déclarée au Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE), à savoir « création artistique relevant des arts plastiques ».

Le contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet à compter du **1<sup>er</sup> octobre 2017** et s'achevant au plus tard le **30 septembre 2020**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **36.00 €HT** (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit **43.20 €TTC**.

N° 99 du 18/09/2017

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec la Société par Actions Simplifiée ABSOLU'T BATIMENT dont le siège est situé à MONTEUX (84170), 4 Avenue de la Libération, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. AVIGNON 790 806 152 (n° de gestion 2013 B 175), représentée par son Président Monsieur Frédéric LOCATELLI, un bâtiment industriel d'une surface utile de 39 m<sup>2</sup> sur le site dit « Le Pérussier » à Monteux, sur le tènement de la parcelle cadastrée section I n°108.

La SAS « ABSOLU'T BATIMENT » est autorisée à y exercer les activités telles que déclarées au Registre du Commerce et des Sociétés, à savoir le stockage de matériel pour « travaux de maçonnerie générale, béton armé, ouvrages d'infrastructures, plaquiste, construction de bâtiments en charpente métallique ».

Le contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet à compter du **1<sup>er</sup> octobre 2017** et s'achevant au plus tard le **30 septembre 2020**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **58.50 €HT** (1.50 €HT le m<sup>2</sup>), soit **70.20 €TTC**.

N° 100 du 18/09/2017

Attribution d'une subvention au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG) à Mme GAGNON Christiane, propriétaire occupante, pour des travaux de réhabilitation de son logement situé 361 B Chemin de Villefranche à MONTEUX (84170) – Annule et remplace la décision N° CC/44/8.5/2015-12. Le montant des travaux réalisés étant inférieur aux devis établis (Ancien montant : 1238 €, Nouveau montant : 1219 €).

N° 101 du 19/09/2017

Signature d'une convention concernant la formation CHSCT Fonction publique territoriale pour 5 agents territoriaux de la CCSC avec le centre de formation: **SOFIS - Parc d'activité du Suroît – 7 Rue du Tog Ru – CS 81 103 - 56 550 BELZ** pour un montant de **1395,00 € HT / par session / 5 agents**.

La formation sera dispensée sur cinq (5) jours.

N° 102 du 21/09/2017

Acquisition du logiciel ACTES pour la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat et les communes de Pernes-les-Fontaines et Monteux avec l'entreprise **DEMATIS - 112 Rue Réaumur - 75002 PARIS**

**Solution ACTES (réglementaire et budgétaires)**

**Pour 2 Communes : 1200 € HT / Collectivité / 3 ans**

**Pour la CCSC : 1800 € HT / Collectivité / 3 ans**

**Mise en place et accompagnement : 180 € HT / Collectivité / 3 ans**

**Formation téléphonique utilisateur : 270 € HT / Collectivité / 3 ans**

**Option Certificat RGS Certigrefe : 177 € HT / Collectivité / 3 ans**

Cette option sera directement facturée par Certigrefe

La Solution ACTES prendra effet au **1<sup>er</sup> Octobre 2017**.

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 08 . 11 . 2017

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

N° 103 du 21/09/2017

Signature de conventions avec la SARL CFM concernant les formations des agents territoriaux de la CCSC avec le centre de formation S.A.R.L. CFM Languedoc Roussillon - 32, Rue Annibal - 30 150 ROQUEMAURE

Formation à la conduite des grus auxiliaires de chargement des véhicules en sécurité et évaluation CACES selon la recommandation R390 de la CNAMTS 490 € HT / Par agent

Formation aux principes de sécurité électrique suivant le recueil NF C18510 300 € HT / Par agent

Formation aux principes de sécurité électrique suivant le recueil NF C18510 (recyclage) 150 € HT / Par agent

Les formations seront dispensées sur plusieurs sessions.

N° 104 du 22/09/2017

Renouvellement signature d'un prêt à usage sous seing privé entre la SCI MAINTENANT, représentée par Monsieur Marc-André JOUANEN, son gérant, à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2017, le prêteur et la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat, l'emprunteur.

Ce prêt à usage consenti pour le bien situé sur la Commune de Monteux, 1 200 chemin de la Sorguette, constitué d'une propriété bâtie comprenant un bâtiment à usage d'habitation, un manège, des écuries, dépendances et terrain attenant ; arrive à son terme le 30 Septembre 2017.

Le prêt à usage expirera le 31 Décembre 2017.

Ce prêt est consenti à titre gratuit.

N° 105 du 22/09/2017

Signature d'un prêt à usage sous seing privé entre la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat, le prêteur et Monsieur Johnny HOARAU, l'emprunteur à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2017. Le prêt à usage expirera le 31 Décembre 2017.

La Communauté de Communes souhaitant voir cette habitation occupée, ce prêt est consenti à titre gratuit.

N° 106 du 22/09/2017

Contrat pour le droit d'accès multi utilisateurs INSITO et INVISEO avec France Active via accès sécurisé pour la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat. Signature du contrat avec l'entreprise FINANCE ACTIVE - 46 Rue Notre-Dame des Victoires - 75002 PARIS pour un montant de :

**Droits d'accès > 10 150,00 € HT/an soit 12 180,00 € TTC/an**

**Frais de mise en service (paramétrage, intégration, cadrage et formation initiale) > 1 500 € HT soit 1 800 € TTC**

Le contrat prendra effet au **01 Octobre 2017** et ce pour **3 ans**.

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE des décisions que le Président a été amené à prendre.**



Le Président,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**



Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le :  
Affiché le : 09.11.2017